

24 JUL. 2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 17 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Bernard VIATTE **membres titulaires** et René LAMBOLEY, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Dominique TRELA, Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 3 juillet	Jeudi 3 juillet	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

**2014-06-15 Service des Eaux-Décision Modificative n°2**

*Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER*

*Vu la délibération n°2014-01-02 du 13 février 2014 adoptant le budget primitif du service des eaux  
Vu les délibérations du 5 juin 2014 approuvant le compte administratif 2013 et d'affectation du résultat*

Dans le cadre de l'intégration des amortissements des communes de l'ex CCBB, il convient de modifier notre budget primitif et de procéder aux écritures suivantes :

Chapitre 042	
Fonctionnement – dépenses : Compte : 6811 :	+ 37 000 €
Chapitre 023	
Fonctionnement – dépenses :	- 37 000 €
Chapitre 040	
Investissement – recettes : Compte : 2817531 :	+ 37 000 €
Chapitre 021	
Investissement – recettes :	- 37 000 €
Chapitre 042	
Fonctionnement – recettes : Compte : 777 :	+ 3 000 €
Chapitre 77	
Fonctionnement – recettes : Compte : 774 :	- 3 000 €
Chapitre 040	
Investissement – dépenses : Compte : 139111 :	+ 3 000 €
Chapitre 21	
Investissement – dépenses : Compte : 21531 :	- 3 000 €

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire SERVICE DES EAUX (60300)	DM n°2 2014
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Réajustement d'amortissement

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 Virement à la section d'investissement	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6511 Dépenses aux amortissements des immos incorporees et corporees	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-777 Quotient des subvent d'inv virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL 042 Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>
R-774 Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 77 Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 021 Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-139111 Agence de l'eau	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2317531 Réseaux d'adduction d'eau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €
<b>TOTAL 040 Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>
D-21531 Réseaux d'adduction d'eau	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 Immobilisations corporees</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>37 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

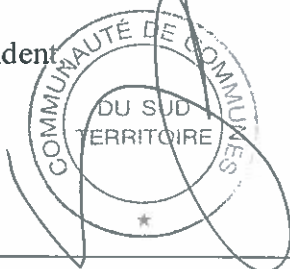
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision modificative n°2 du Budget Eau selon les propositions formulées ci-dessus.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24 JUIL. 2014  
Et publication ou notification le 24 JUIL. 2014

Le Président



Le Président,

